



Il faut aussi respecter les valeurs culturelles d'autres sociétés.

2. Bien que la satisfaction des besoins fondamentaux soit une priorité en développement international, nous devons faciliter la croissance d'infrastructures, soutenir le développement économique et social facilité par la technologie et promouvoir les partenariats en politique de développement.

Nous devrions mettre à contribution les compétences techniques et les ressources financières du Canada pour aider au développement d'infrastructures de communications pour la consolidation de la paix et l'assistance humanitaire, tout en gardant à l'esprit que l'infrastructure suppose plus que la technologie et doit inclure le soutien technique à long terme.

Nous devrions faire fond sur les réussites du Canada et étendre les projets comme le Réseau scolaire canadien, Accès communautaires, la diffusion d'une information facilitée par la technologie (éducation et soins de santé) et la distribution électronique à l'échelle internationale. (Toronto)

Mécanismes

1. Il faut sensibiliser davantage les Canadiens aux affaires internationales. Pour ce faire, le gouvernement devrait instaurer des échanges internationaux dans le domaine de l'éducation, promouvoir une révision des programmes éducatifs, recourir davantage aux ONG et encourager les médias à accorder une plus grande couverture aux affaires internationales. (Edmonton)
2. De nombreux participants ont exprimé la crainte que la culture canadienne ne soit submergée par celle d'autres pays et étaient d'avis que cette menace devrait, du moins en partie, être contrée à l'échelle mondiale. Parmi les recommandations sur l'intensification de la production et de la distribution de produits culturels canadiens, on peut citer :
 - le maintien du soutien financier du gouvernement à Radio Canada International et, dans la mesure du possible, l'élargissement de ce soutien à des programmes semblables dans d'autres médias de communication; (Toronto)
 - la création d'un institut international de la culture et des communications canadiennes sur le modèle de l'Association for Progressive Communications en Afrique du Sud;
 - la création d'un équivalent anglophone de la chaîne de télédiffusion francophone TV5;
 - l'instauration avec des États partageant les mêmes idées (comme la France et l'Australie) d'alliances médiatiques et culturelles). (Toronto)
3. Certains ont donné leur appui à la suggestion selon laquelle, donnant suite à l'engagement du Canada à l'égard de la capacité de réaction rapide de l'ONU, les militaires canadiens devraient développer la possibilité de déployer des unités de communication utilisables par les civils pendant et après les missions de l'ONU. Ces unités emploieraient toute une gamme de technologies de communications pour supporter des élections libres, la surveillance des médias et le bon gouvernement. (Toronto)
4. Certains ont souscrit à l'idée de la formation d'une organisation internationale d'aide juridique, inspirée de Médecins sans frontières, qui donnerait des conseils sur l'utilisation des technologies de communications pour la